

PAS-DE-CALAIS
ACTIF

RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2024

AU DAC IEUX

POUR AVANCER ENSEMBLE

Sommaire



ÉDITO

PAGE
4



SÉCURISER

LA CRÉATION D'ENTREPRISE

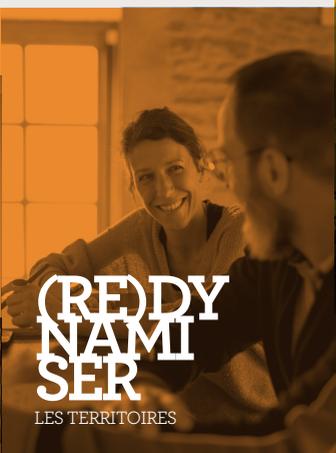
PAGE
8



ACCOMPAGNER

LES PLUS FRAGILES

PAGE
16



**PAGE
18**



**PAGE
22**



**PAGE
24**



ÉDITO



Françoise VASSEUR

Présidente de Pas-de-Calais Actif

Conseillère Départementale du Pas-de-Calais

En 2024, Pas-de-Calais Actif a poursuivi avec détermination sa mission, visant la sécurisation des parcours entrepreneuriaux des publics les plus fragiles et les projets porteurs d'utilité sociale.

Cette année a été marquée par de nombreux défis internes et externes mais aussi et surtout par des réussites inspirantes qui témoignent de la résilience et de l'innovation de notre territoire.

A l'aube de ses 30 ans, Pas-de-Calais Actif prouve une fois de plus que les solutions financières et l'accompagnement personnalisé délivrés constituent des outils efficaces et apportent des réponses adaptées aux porteurs de projets.

Au travers de la lecture de ce rapport d'activité, vous découvrirez comment Pas-de-Calais Actif sécurise les créations/reprises d'entreprises notamment à travers son métier de garant, accompagne le développement des entreprises portées par les publics plus fragiles, redynamise les territoires prioritaires, et encourage l'engagement social, sociétal et environnemental des entrepreneurs.

Pas-de-Calais Actif c'est également une volonté ferme de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire via des dispositifs dédiés à l'émergence, la création, le développement mais également le rebond des structures de ce secteur si important pour la cohésion sociale et territoriale.

Je tiens à rappeler que l'ensemble de ces actions ne saurait être mené sans une coopération et collaboration étroite avec notre réseau de partenaires techniques publics et privés, et sans le soutien de nos financeurs, que nous tenons à remercier pour leur confiance renouvelée.

Pas-de-Calais Actif c'est enfin une équipe salariée engagée au service des porteurs de projet et du territoire !

Fort de ces réussites, Pas-de-Calais Actif aborde l'avenir avec la ferme ambition de construire un territoire dynamique et solidaire, où chacun peut apporter une réponse aux enjeux sociétaux.

Ensemble, nous avons prouvé que l'engagement, la solidarité et l'innovation sont les clés du succès. Continuons à œuvrer pour un Pas-de-Calais solidaire et actif !

2024



17.6 M€

de concours bancaires garantis

1.5 M€

d'apports et de prêts solidaires



76

comités d'engagement

EN CHIFFRES FRES



485 k€

de crédits d'ingénierie

55 k€

de primes



3 000

ETP créés ou consolidés



1 000

entrepreneurs et entreprises
accompagnés ou financés

2024



SE CURISER

LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Notre offre de garantie a pour vocation de sécuriser l'accès à l'entrepreneuriat des créateurs / repreneurs d'entreprise en situation de fragilité en leur facilitant l'accès au crédit bancaire dans de bonnes conditions.

Cette offre ne se limite pas à la mobilisation d'une garantie bancaire. Nos équipes conseillent les porteurs de projet sur les questions financières, challengent les projets et leurs modèles socio-économiques, et mettent en réseau vers des acteurs utiles aux projets.

En favorisant l'inclusion bancaire, notre action contribue à renforcer le tissu entrepreneurial et à développer une économie de proximité sur l'ensemble de notre territoire, y compris dans les zones les plus fragiles.

Que vous soyez demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, que vous résidiez ou que vous entrepreniez en zone prioritaire, que vous créiez dans le commerce et service ou dans l'artisanat, Pas-de-Calais Actif, via le soutien de ses partenaires, dispose d'une réponse adaptée vous permettant de mettre en oeuvre votre projet en sécurisant votre parcours entrepreneurial.

Chiffres clés 2024

290
projets soutenus



451
emplois créés ou consolidés

15.1 M€
d'emprunts garantis

10.3M €
de garanties

FOCUS

JE M'ENGAGE

Acteur majeur du financement de la création d'entreprise, Pas-de-Calais Actif accompagne les personnes demandeurs d'emploi qui créent leur entreprise ainsi que les créateurs des quartiers et des territoires ruraux.

Parce que créer sa propre activité constitue un challenge important, Pas-de-Calais Actif se tient aux côtés des porteurs de projet en travaillant sur l'articulation des différentes ressources en vue de construire un plan de financement cohérent et viable.

Convaincus que chaque créateur doit avoir accès au financement, dès lors qu'il porte un projet économiquement viable, nous permettons aux porteurs de projet d'accéder à un prêt bancaire dans de bonnes conditions c'est à dire à un taux d'intérêt modéré, avec un recours limité voire une exclusion des cautions personnelles et un accès aux services bancaires.

Signataire du PAREF (Plan d'Actions Régional pour l'Entrepreneuriat des Femmes) qui vise à renforcer la sensibilisation et l'accompagnement

des femmes à la création et reprise d'entreprise, Pas-de-Calais Actif porte également une attention particulière à l'entrepreneuriat au féminin et dispose à ce titre d'un outil de garantie spécifique.

Enfin, notre action s'inscrit également dans le cadre de la Maison des Entrepreneurs, initiée par le Conseil Régional des Hauts-de-France, en tant qu'opérateur conventionné sur la phase "structuration financière".



37

C'est l'âge moyen des porteurs de projet soutenus

99 %

des créateurs soutenus étaient demandeurs d'emploi dont 22 % de longue durée

34 %

des créateurs financés sont des créatrices

CHEZ JESS, ENTREPRENDRE AU FÉMININ

Jessica Griboval a lancé sa boutique de prêt à porter en avril 2024.

Jessica a su transformer les épreuves de la vie en une véritable force. Après un burn-out professionnel, une période de précarité et une prise de poids qui ont mis à mal sa confiance en elle, elle a décidé de rebondir en réalisant un rêve : créer sa propre entreprise. C'est ainsi qu'elle a ouvert sa boutique de prêt-à-porter féminin, un lieu pensé pour toutes les femmes, du 34 au 62, proposant aussi bien des vêtements neufs que de seconde main.

«La mode accessible à toutes». Une philosophie qui se reflète dans son accueil chaleureux et personnalisé. Dans sa boutique, il ne s'agit pas seulement d'acheter des vêtements, mais aussi de passer un bon moment, discuter, boire un café et retrouver confiance en soi. Ici, chaque femme est la bienvenue, peu importe sa taille ou son budget.

Les prix abordables et le renouvellement constant des collections sont au cœur de son concept. Chaque semaine, de nouvelles pièces arrivent en boutique en petites quantités, et sa vitrine est régulièrement changée pour éveiller la curiosité.

Un autre moment fort de son aventure entrepreneuriale a été **l'organisation d'un défilé de mode en collaboration**



Jessica Griboval

Gérante de «Chez Jess»

68 Rue Jean Jaurès, 62260 AUCHEL

avec SOS Obésité 62. Un événement marquant où des femmes, parfois en manque de confiance en elles, ont pu se révéler et se sentir belles sous les projecteurs. Un véritable succès qui témoigne de la bienveillance de Jessica.

Son parcours inspire et son engagement pour une mode sans barrière de taille ou de prix fait toute la différence. **Une adresse incontournable pour celles qui cherchent à allier shopping et bienveillance !**

Jessica a été accompagnée par notre pôle TPE pour une garantie à 80 % sur son prêt bancaire.

Elle a bénéficié d'un parcours Accès + ainsi que d'une prime Cap Quartier.

Scannez ce QR CODE
pour accéder à la vidéo :



LA MAISON DES ENTREPRENEURS, UN DISPOSITIF REGIONAL

La Maison des Entrepreneurs apporte un service d'accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise, gratuit pour l'entrepreneur, ouvert à tous et présent sur l'intégralité du territoire des Hauts-de-France.



Marinette ALLIOUX

Responsable de service
Entrepreneuriat pour la Région
Hauts-de-France

Pouvez-vous nous présenter la philosophie de ce dispositif ?

Ce dispositif s'articule autour de cinq piliers :

- La qualité du service rendu, pour répondre aux objectifs de pérennisation des jeunes entreprises et de l'augmentation de l'emploi,
- La proximité avec les porteurs de projet et les territoires pour mieux répondre au besoin des entrepreneurs,
- L'animation pour renforcer les liens entre acteurs de l'entrepreneuriat, et avec les territoires,

- La communication sur ces dispositifs pour les porter à la connaissance de tous,
- Le développement durable, car la création d'entreprise doit pouvoir apporter une réponse aux enjeux sociaux et environnementaux.

Qu'apporte la MDE aux créateurs/ créatrices d'entreprises de la Région ?

La MDE offre une chance aux entrepreneurs de confronter leur projet à des experts de la création/reprise, ce qui leur permet de monter un projet plus solide et donc d'être plus à même de passer le cap des trois ans. C'est également l'opportunité de sortir d'un certain isolement vécu par le porteur de projet, de rencontrer des pairs, et de trouver des réponses et des solutions de financement.

Concrètement, l'accompagnement Maison des Entrepreneurs se découpe en 4 phases, précédées d'un autodiagnostic des compétences entrepreneuriales (MACES) :

Phase 1 - Accompagnement au montage de projet : Le porteur de projet est accompagné de manière individuelle et/ou collective dans la construction de son projet de création ou de reprise d'entreprise.

Phase 2 - Test d'activité : Le porteur de projet a l'occasion de tester son activité en étant hébergé juridiquement dans une couveuse ou une coopérative d'activités et d'emplois

Phase 3 - Montage financier : Le porteur est accompagné dans le montage financier de son projet ainsi que dans la recherche de financements (étape nécessaire pour le démarrage effectif de l'activité dans de nombreux cas)

Phase 4 - Accompagnement de la jeune entreprise : Le chef d'entreprise est accompagné dans les débuts de son activité (3 premières années), afin d'ajuster son positionnement et son modèle économique.

La MDE en dehors de l'accompagnement proposé a lancé fin 2023 les Opens Badges. Pourriez-vous nous présenter cette démarche et les objectifs poursuivis ?

La Région a souhaité associer les partenaires de la Maison des Entrepreneurs à la création de badge de compétences « Open Badges » afin que chaque personne accompagnée puisse valoriser les compétences et les expériences acquises durant son parcours d'accompagnement à la création d'entreprise.

Ces badges concernent bien évidemment les créateurs d'entreprises passés par la Maison des Entrepreneurs. Ces jeunes entrepreneurs pourront ainsi valoriser leurs expériences vis-à-vis de leurs partenaires bancaires, de leurs fournisseurs ou de leurs clients.

Ces badges sont également destinés aux personnes qui ne créent pas à l'issue de l'accompagnement. Ils permettront ainsi de les aider dans leur recherche

d'emploi. Les compétences acquises dans leur parcours d'accompagnement pourront ainsi être valorisées sur leur CV et constituer des atouts vis-à-vis de leur futur employeur. Enfin, ces badges concernent les jeunes en parcours scolaire et universitaire. Deux des badges créés sont en effet destinés à ceux qui ont suivi des actions de sensibilisation à la création d'entreprises. Il s'agit pour nous d'offrir la possibilité à ces jeunes de valoriser leurs expériences vis-à-vis d'un futur employeur mais aussi dans le cadre du cursus de formation.

Quelques chiffres illustrant la réussite de ce dispositif depuis sa création ?

La Maison Des Entrepreneurs, c'est plus de 27 000 personnes accompagnées par an, ce qui fait de notre région l'une des plus volontaristes sur la politique de soutien à l'entrepreneuriat. Avec 154 points d'accueil répartis sur le territoire, les partenaires de la MDE orientent et accompagnent les porteurs de projet et jeunes chefs d'entreprise.

Comment s'inscrit ce dispositif dans l'ensemble de la politique régionale de soutien à l'entrepreneuriat ?

L'accompagnement Maison Des Entrepreneurs s'inscrit dans une politique plus large de soutien à l'entrepreneuriat que ce soit par le biais d'outils financiers, d'aides directes ciblées ou de formations. Et à travers cet arsenal d'outils, c'est toute l'ambition du Schéma Régional de Développement Economique qui s'illustre.



LE DISPOSITIF ACCÈS +

En réponse à un appel à projet lancé par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, dans le cadre du Pacte d'Ambition pour l'Insertion par l'Activité Economique et du plan de relance, France Active propose une offre enrichie en phase de création/reprise.

Pour qui ?

- Pour des personnes en insertion (éligibilité à l'IAE).

L'offre enrichie :

Pas-de-Calais Actif propose aux porteurs éligibles une offre enrichie au pacte création qui s'inscrit dans le coeur du métier actuel de nos conseillers, construite avec la coopération de partenaires pour compléter son offre autour de 3 axes.

Au cours de l'entretien d'accompagnement réalisé par le conseiller de Pas-de-Calais Actif, celui-ci identifie les besoins de chaque entrepreneur éligible pour lui proposer un parcours sur-mesure et sous des modalités très variées autour de 4 dimensions que sont la gestion de la trésorerie, la maîtrise des enjeux financiers, l'intégration du numérique à son activité ou encore le pilotage de risques.

Pour les jeunes de 18 à 30 ans éligibles une prime de 1 000 € peut être octroyée.

Chiffre clé 2024

24

primes décaissées

46

entrepreneurs bénéficiaires du
Parcours Accès +



PAROLES DE PARTENAIRES

La Caisse d'Épargne Hauts de France est particulièrement fière du partenariat avec Pas-de-Calais Actif, dont nous sommes membres fondateurs au sein du Groupement d'Intérêt Public. Cet engagement historique témoigne de notre volonté de soutenir l'entrepreneuriat local mais également de promouvoir l'économie sociale et solidaire dans notre région.

100 % utile au développement économique, nous accompagnons la création d'entreprise en proposant des solutions de financements adaptées et un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets.

Nous croyons fermement que le développement d'une économie dynamique repose sur des initiatives locales et innovantes, et c'est pourquoi nous nous engageons à être un acteur clé de cette transformation.

Grâce à notre collaboration avec Pas-de-Calais Actif, nous renforçons notre capacité à accompagner les initiatives locales et à favoriser les synergies entre les différents acteurs économiques.

Ensemble, nous œuvrons pour un territoire solidaire et dynamique, où chaque entrepreneur a les moyens de réaliser ses ambitions.

Emmanuel CABY

Caisse d'Épargne Hauts de France





*Scannez ce QR CODE
pour accéder au portrait
de Caroline, salariée du
pôle BRSA*

ACCOMPAGNER

LES PLUS FRAGILES

Pas-de-Calais Actif a été sollicité en 2019 par le Département du Pas-de-Calais pour la création d'une mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.

L'opération d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante repose sur la réalisation de deux phases formalisées et objectivées dans le cadre d'un contrat d'engagement réciproque professionnel (CERP) :

■ **Une phase de diagnostic** (3 mois) permettant une évaluation de la situation socio-économique de l'activité et de l'entrepreneur ;

■ **Suivie le cas échéant d'une phase d'accompagnement** (6 mois) déterminée par l'issue du diagnostic et pouvant se traduire :

- soit par une aide au développement de l'activité si cette dernière est dite viable ;
- soit par une réorientation vers un dispositif de remobilisation à l'emploi si l'activité est jugée non viable et/ou d'une aide à la cessation d'activité si celle-ci doit être fermée.



Nadia PORADA

Responsable du pôle
Accompagnement TI BRSA

L'équipe compte 12 salariés répartis sur l'ensemble du territoire. Chacun d'eux accompagne en moyenne soixante-dix d'entrepreneurs.

Le pôle Accompagnement des Travailleurs Indépendants Bénéficiaires du RSA bénéficie du soutien du département du Pas-de-Calais et de l'Union Européenne (FSE+ et FTJ).

Chiffres clés 2024

409

personnes accompagnées

25.7 %

personnes sorties du dispositif RSA

A photograph of a woman with dark hair, smiling warmly at a man whose face is partially visible in profile on the right. The scene is bathed in a warm, orange light, suggesting an indoor setting near a window. The woman is wearing a dark top and a light-colored cardigan. The man is wearing a dark jacket. The overall mood is positive and collaborative.

(RE)D NAMI SER

LES TERRITOIRES

FOCUS QPV ET ZFRR

Pas-de-Calais Actif au travers de son action contribue à la cohésion territoriale et à la dynamisation/redynamisation des territoires.

Pour chacune de nos missions, cela ne peut se faire sans l'ensemble des acteurs présents sur les territoires avec lesquels nous collaborons : associations locales, acteurs de l'accompagnement, réseaux, EPCI, ...

Ces partenariats nous permettent en effet d'être en action sur l'intégralité du territoire départemental sur lequel nous nous employons à soutenir une économie de proximité, une économie du lien.

Dans cette optique, nous accordons une attention particulière aux zones dites prioritaires dont font partie les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou les Zones France Ruralité Revitalisation (ZFRR).

Pas-de-Calais Actif dispose d'une palette d'outils spécifiques à ces territoires fragiles que ce soit en termes de garanties bancaires, ou de primes.

A titre d'exemple, dans le cadre du plan Entreprendre en Quartier 2030 opéré par BPIFrance et financé par l'Etat et la Banque des Territoires, nous disposons depuis fin 2024 de la possibilité d'accorder des Prêts d'Honneur Quartier.

Cet outil qui vise à faciliter l'accès au financement bancaire, s'inscrit en parfaite complémentarité avec notre offre de garanties et le dispositif Cap Quartier que nous animons sur plusieurs territoires avec le soutien des EPCI.

Chiffres clés 2024

10 %

des projets financés en 2024 étaient situés en QPV

9 %

des projets financés en 2024 étaient situés en ZFRR

FOCUS

CAP QUARTIER

Cap quartier s'adresse aux créateurs issus ou créant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville et vise à encourager l'entrepreneuriat via l'attribution d'une prime de 2 000 € maximum couplée à un prêt bancaire garanti.

Le dispositif Cap Quartier est soutenu par l'ANCT et plusieurs intercommunalités :

- La Ville de Calais,
- La Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane,
- La Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin
- La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin
- La Communauté Urbaine d'Arras

Chiffres clés 2024

17

projets soutenus

35 %

des créateurs financés sont des créatrices



34 k€

accordés

34

ans d'âge moyen

PAROLES DE PARTENAIRES



Lancée en 2023 l'Académie de l'Entrepreneuriat portée par la Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane a pour objectif principal d'améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre d'accompagnement, tout en développant la culture entrepreneuriale sur le territoire. Le projet se caractérise en deux volets :

- Coordonner et territorialiser l'offre, pour permettre à chacun de pouvoir entreprendre
- Déployer des promotions pour proposer un accompagnement accéléré et complet par thématiques aux futurs entrepreneurs du territoire.



Quels objectifs cette démarche poursuit-elle ?

L'Académie de l'Entrepreneuriat vise à optimiser le parcours d'accompagnement des porteurs de projet du territoire en travaillant communément avec l'ensemble des partenaires de la création et reprise d'entreprise. Pas de Calais Actif est un acteur clé de cette ambition.

Comment l'Académie s'attache à toucher l'ensemble des créateurs/repreneurs d'entreprise du territoire notamment ceux issus ou créant au sein des QPV ?

L'un des objectifs poursuivis par l'Académie de l'entrepreneuriat est de susciter la prise d'initiative sous toutes ses formes pour développer et diversifier l'économie locale. Une attention particulière est portée à la redynamisation des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville du territoire et aux porteurs de projet souhaitant y contribuer. Des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat y sont déployées en direction des scolaires, étudiants et habitants. La CABBALR a fait également le choix de mettre en œuvre un

dispositif d'aide économique favorisant la création de TPE artisanales, commerciales et de services au sein des QPV mais aussi d'accompagner la création d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire par une aide économique spécifique.

Comment qualifieriez-vous le partenariat avec Pas-de-Calais Actif ?

Présent de longue date aux côtés de l'agglomération et aux événements de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Pas de Calais Actif accompagne avec engagement celles et ceux qui osent entreprendre, quelles que soient leurs ressources ou leur situation. Soutenir l'entrepreneuriat, c'est donner à chacun la possibilité d'agir pour son avenir et pour celui de notre territoire. C'est cette ambition que nous portons collectivement avec vous et nos autres partenaires.

Steve BOSSART

Vice-Président en charge du développement économique et touristique de la CABBALR

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT

PLUS DE 50
PRODUCTEURS RÉGIONAUX
ENGAGÉS

ENCOURAGER

L'ENGAGEMENT



Un entrepreneur engagé est un entrepreneur qui s'engage dans un projet d'entreprise qui va au-delà de la simple recherche de profit économique et dont le projet a un impact positif sur la société : création de son propre emploi et (re) dynamisation de son territoire, développement d'une activité à fort impact social et/ou environnemental, promotion de nouveaux modèles entrepreneuriaux et de coopération territoriale, recherche d'utilité sociale.

Chez Pas-de-Calais Actif, cette notion d'engagement est prégnante. Elle se manifeste par un soutien à la création et au développement de ces initiatives mais aussi par leur promotion dans l'optique d'amener plus d'entreprises vers l'engagement.



Accès à l'emploi de publics éloignés.

Création/sauvegarde d'emploi, améliorant l'employabilité des personnes



Réponses aux problématiques des territoires.

Valorisation des ressources locales.



Réduction des inégalités/ services rendus aux publics vulnérables

Création/préservation du lien social



Production ou distribution de produits et services biologiques, équitables ou durables. Activité dont l'objet est de réduire les impacts négatifs sur l'environnement



Lucrativité limitée, partage de la valeur ajoutée

Participation et coopération entre parties prenantes et constituantes

Chiffres clés 2024

23

projets soutenus

1.1 M€

de prêts garantis

70.5 k€

de prêts solidaires

4 000€

de primes



L'ESS AU COEUR

Chaque année, les équipes de Pas-de-Calais Actif accueillent et orientent les entrepreneurs de l'Economie Sociale et Solidaire dans leurs projets de création, de reprise, de développement ou de changement d'échelle.

Après un premier contact, l'entrepreneur rencontre à plusieurs reprises le chargé de mission de Pas-de-Calais Actif qui lui est dédié. Tout au long de la phase d'expertise, ils analysent ensemble le projet, puis définissent le montage financier le plus adapté aux besoins de la structure.

Le projet est ainsi analysé selon différents aspects : aptitude de l'équipe dirigeante, organisation, environnement et stratégie, impact social, aspects économiques et financiers. Cette analyse permet d'identifier les zones de risques du projet et les points de vigilance auxquels le porteur de projet est sensibilisé.

Le chargé de mission favorise également l'entrée de nouveaux partenaires financiers, et notamment bancaires, afin de boucler le tour de table financier.

Le dossier est ensuite porté par le chargé de mission auprès du comité d'engagement composé de bénévoles, de banquiers, d'acteurs de l'Economie Sociale et solidaire, de représentants de collectivités, qui décide du soutien à apporter ou non à l'entrepreneur. L'accompagnement de Pas-de-Calais Actif se poursuit après l'octroi du financement et durant toute la durée de l'intervention financière, notamment en cas de difficultés.

Chiffres clés 2024

30

structures solidaires financées

1 208

ETP créés ou consolidés

1.3 M€

d'apports et prêts solidaires

1.2 M€

de prêts bancaires garantis



L'INSERTION AU COEUR DU PROJET

L'association OPUR (Organisme de Protection et d'Utilisation de la Ruralité) a été créée en 1995 et gère un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Elle a pour mission d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi, en leur offrant des opportunités de réinsertion sociale et professionnelle à travers des activités valorisantes, tout en respectant les valeurs de durabilité et de solidarité.



Nous avons rencontré Thierry CATRY, directeur de l'association

Pouvez-vous présenter l'association ?

Thierry : Pour assurer l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion et leur permettre de s'inscrire durablement sur le marché du travail, OPUR a mis en place 4 métiers support :

Métiers de l'environnement : entretien des espaces verts, aménagement des espaces extérieurs, entretien des chemins de randonnée, des espaces naturels du marais de Guînes, créations paysagères, ...

Jardinage/maraichage : culture de fruits et légumes, plantes aromatiques...

pour une commercialisation auprès des collectivités, commerçants et particuliers.

Second œuvre/bâtiment : travaux de peinture auprès des collectivités et bailleurs sociaux.

Bûcheronnage : coupe et vente de bois de chauffage.

Quelles sont les valeurs de l'association ?

Vanessa : OPUR se distingue par son engagement envers deux piliers fondamentaux :

L'emploi pour tous : OPUR s'efforce de créer des opportunités professionnelles pour les publics en difficulté (jeunes sans qualification, bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, etc.), en leur offrant des formations pratiques et un accompagnement adapté.

Respect de la nature : OPUR privilégie des pratiques respectueuses de l'environnement. Elle privilégie par exemple le travail manuel plutôt que la mécanisation. Mais également le recours à des techniques d'entretien qui favorisent la biodiversité ainsi que les circuits courts.

Quels ont été les projets de développement que vous avez mis en place ?

Thierry : En 2023, OPUR a acquis un terrain et construit un local pour regrouper ses activités ACI. L'association a alors souhaité développer une nouvelle activité de sciage du bois. Ce projet répond à plusieurs défis actuels :

Favoriser le circuit court du bois : En développant localement cette filière de sciage, nous pourrions non seulement valoriser nos ressources forestières sur place, mais aussi réduire notre dépendance vis-à-vis des importations. Ce circuit court permet de maintenir la richesse existante sur nos territoires et de soutenir l'économie locale.

Objectif zéro déchets : Les résidus d'écorces seront transformés en petits bois d'allumage et les sciures en granulés (pellets).

Réduction de l'empreinte carbone : En transformant le bois localement, nous supprimons ces trajets, contribuant ainsi à la protection de l'environnement. C'est un geste concret pour réduire notre empreinte carbone et participer activement à la lutte contre le changement climatique.

En quoi ce projet a permis de dynamiser la structure ?

Vanessa : L'intégration de cette activité de sciage au sein de l'ACI offre aux salariés en insertion l'opportunité d'acquérir des compétences techniques précieuses dans un secteur porteur. La formation au sciage du bois leur permet de se familiariser avec des savoir-faire directement applicables dans l'industrie du bois. Cela renforce leur employabilité, accroît leur autonomie, et élargit leurs perspectives d'emploi,



Vanessa MOREAU

Chargée de mission ESS

tout en leur redonnant confiance en eux. A terme, le projet doit favoriser la création d'un poste d'encadrant technique et de 6 postes d'insertion.

Comment Pas-de-Calais Actif a t-il répondu aux besoins de l'association ?

Thierry : Un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a tout d'abord validé la faisabilité financière du projet immobilier et de la création de l'activité de sciage.

Dans le cadre de la construction des bâtiments, Pas de Calais Actif a accordé un prêt participatif de 36 000 euros ainsi qu'un contrat d'apport associatif avec droit de reprise de 24 000 €.

Ces financements ont favorisé l'obtention de prêts bancaires complémentaires. Prêts qui ont par ailleurs été garantis via une garantie solidarité insertion, outil spécifique pour les structures de l'IAE.

En complément de son offre de financement, Pas-de-Calais Actif dispose d'une offre d'accompagnement dédiée aux structures de l'ESS sur des problématiques de développement/consolidation et de rebond.

Dans un environnement toujours plus évolutif et incertain et face aux enjeux de transition écologique, de développement du numérique, d'émergence de nouvelles organisations du travail, les structures de l'ESS doivent faire évoluer leur modèle socio-économique et ainsi continuer à développer des réponses efficaces et adaptées aux besoins sociaux et sociétaux.

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et le Dispositif d'Appui aux Structures de l'ESS en consolidation (DASESS) constituent deux réponses adéquates aux besoins d'accompagnement du secteur de l'ESS.

LE DASESS

Le DASESS, s'adresse aux structures employeuses de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) telles qu'elles sont définies par la loi de juillet 2014, dans une phase de difficultés économiques et/ou financières présentant toutefois des perspectives de rebond. L'accompagnement va ainsi principalement porté sur la définition et la mise en œuvre d'un

plan de redressement permettant de sauvegarder les activités et emplois associés. Cet accompagnement technique pourra être complété par une avance remboursable à taux zéro sur 12 mois en vue de renforcer la trésorerie de la structure.

Chiffres clés 2024

17

structures accompagnées

408

ETP sauvés



202 K€

d'avances remboursables

LE DLA

Le DLA s'adresse aux structures employeuses de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) telles qu'elles sont définies par la loi de juillet 2014, qui rencontrent des difficultés sur des dimensions stratégiques de leur projet, s'interrogent sur leur stratégie de développement, souhaitent consolider leur activité et pérenniser leurs emplois.

Après un temps d'accueil, est dressé un diagnostic partagé des enjeux et besoins de la structure. Au terme du diagnostic partagé, le chargé d'accompagnement et la structure accompagnée hiérarchisent et priorisent les axes de changement.

Ce diagnostic aide à déterminer les actions à mener, et les intervenants à mobiliser.

Sur cette base, et au vu de son expertise de l'écosystème local d'accompagnement, le chargé d'accompagnement construit puis partage avec la structure accompagnée un parcours d'accompagnement qui s'inscrit dans la durée. Une fois le parcours d'accompagnement construit et partagé, le chargé d'accompagnement facilite, par

tout moyen approprié, l'accès à chacune des solutions d'accompagnement et s'assure de la mise en œuvre du parcours.

Cet accompagnement peut prendre la forme par exemple d'actions à réaliser par la structure bénéficiaire, de l'intervention d'un cabinet de conseil à travers des prestations individuelles et/ou collectives, de mobilisation de professionnels et experts sur différents secteurs et thématiques ou d'apports d'expertise interne par le chargé d'accompagnement DLA.

La phase de suivi permet d'inscrire les effets de l'accompagnement dans la durée. Ces actions permettent d'appuyer la structure dans sa dynamique de changement, d'évaluer les effets de l'accompagnement et son appropriation, d'actualiser le parcours d'accompagnement et d'identifier d'éventuels nouveaux besoins.



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
HAUTS-DE-FRANCE

Chiffres clés 2024

87

structures accompagnées
au travers de

38

accompagnements individuels

et

11

accompagnements collectifs



FOCUS SUR LE DLA COLLECTIF

«Mise en place d'outils de gestion comptable et financière au sein des petites et moyennes associations du Pas-de-Calais».

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) permet aux structures de l'ESS de créer, consolider et développer l'emploi via le renforcement du modèle économique tout en améliorant la qualité de l'emploi et l'utilité sociale.



Hélène LANSON

Chargée de mission DLA

Nous avons proposé aux petites et moyennes associations employeuses du Pas-de-Calais un DLA collectif pour renforcer leurs compétences en gestion financière et en comptabilité.

Cet accompagnement, visant à pérenniser leurs activités et emplois, a été confié au cabinet Soco&Fi. Huit structures de divers secteurs (culture, insertion, environnement...) réparties sur l'ensemble du département y participent.

Débuté en novembre 2024, il s'est terminé en avril 2025 et alternait sessions collectives, petits groupes et suivis individuels pour une adaptation aux besoins de chacun.

TÉMOIGNAGES

Témoignage de Catherine DELERUE, Présidente de l'Association La Note Bleue

«L'accompagnement nous a permis de mieux cerner nos besoins en comptabilité et en outils de gestion. Il nous a également aidés à prendre conscience de notre situation actuelle, notamment en réalisant que les outils que nous utilisions jusque-là n'étaient plus adaptés à nos besoins.

Les temps collectifs ont été enrichissants, notamment grâce aux échanges avec d'autres structures. Cyril a su adapter son accompagnement à notre réalité. Grâce à lui, un outil qui nous semblait d'abord trop complexe est devenu une solution concrète que nous continuerons d'utiliser.

Cet accompagnement collectif est l'occasion pour les associations participantes de réinterroger leurs pratiques internes en matière de suivi/pilotage d'activité. La connaissance fine des besoins financiers permet d'objectiver les prises de décisions stratégiques et ainsi renforcer leur pérennité. Le DLA s'articule autour de temps collectifs pour transmettre des connaissances essentielles rythmées par les témoignages des participants, de sessions semi-collectives favorisant une mise en pratique concrète avec des outils adaptés, et d'un suivi individualisé pour une appropriation efficace. Les temps de rdv individuels sont aussi l'occasion de bénéficier d'un regard extérieur pour challenger son plan d'actions et proposer des outils complémentaires à façon.

Les échanges entre pairs, les retours d'expérience du consultant et la mise à disposition d'outils permettent d'aborder le sujet avec beaucoup de pragmatisme et de pédagogie. Cette démarche volontaire des participants traduit une volonté de montée en compétence, de transparence financière auprès des tiers de l'association et de mobilisation des gouvernances. »



Cyril CHEVALLIER
Cabinet Soco&Fi

Témoignage de Fabienne D'HALLUIN, Présidente de l'Association Casa Tizote

Des échanges collectifs enrichissants

Les discussions avec d'autres structures ont été précieuses pour partager des expériences, découvrir de nouvelles méthodes et mieux appréhender les enjeux de la gestion associative. Nous retenons l'importance de structurer nos outils pour plus d'efficacité et de sérénité.

Un accompagnement structuré et concret

Clair, structuré et adapté à nos besoins, cet accompagnement nous a permis de mieux organiser notre comptabilité et

notre gestion interne, tout en prenant du recul sur nos pratiques.



LE FIDESS

Le Fonds d'Innovation et de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (FIDESS) a été créé en 2008 pour favoriser l'émergence de nouvelles entreprises.

Notre offre de services à l'ESS passe également par le soutien à l'émergence de projets.

Le Fonds d'Innovation pour le Développement aux structures de l'ESS (FIDESS) a pour ambition de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises en finançant la phase de maturation de projet appelée étude-action.

Cette dernière est réalisée par un porteur de projet au sein d'une structure porteuse dont il sera salarié pendant une durée de 6 à 9 mois, lui permettant ainsi de se concentrer sur la création d'une nouvelle entreprise dans les meilleures conditions possibles.

Le FIDESS finance la réalisation de cette étude action dans la limite de 30 000 € et de 70 % des frais liés à l'étude.

En 2024, le FIDESS a permis d'étudier la faisabilité de :

- La création d'une coopérative (SCIC) de découpe de viande en zone rurale
- La création d'un tiers-lieu culturel sur le Bassin Minier
- La création d'une activité de traiteur en insertion dans le Ternois

Chiffres clés 2024

3

études-actions financées

Un potentiel de création de

15

ETP



PROPULSONS

62 Pas-de-Calais
Mon Département



Née d'une réflexion dans le cadre du Conseil Départemental de l'Economie Sociale et Solidaire, la plateforme de financement participatif Propulsons! est portée par Pas-de-Calais Actif et financé par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Pour la troisième année consécutive, Propulsons enregistre un taux de 100% de réussite grâce à des actions de communication adaptées et bien menées par les porteurs d'initiatives. Cette année, c'est 10 campagnes qui ont pris place sur la plateforme, issues de 8 territoires différents :

- Archiverre Atelier à Bourthes. **3 135 € collectés.**
- L'association Les Ailes du TDAH à Arras. **3 512 € collectés.**
- La librairie-café «À la ligne» à Boulogne sur Mer. **6 120 € collectés.**
- L'Herboristerie Notre-Dame à Boulogne sur Mer. **7 220 € collectés.**
- L'association Les semeurs d'envies à Richebourg. **4 020 € collectés.**
- La Ferme de l'Épaulle à Fressin. **4 910 € collectés.**
- L'association Potentiel-en-mains à Étaing. **3 060 € collectés.**
- Le Toit Commun à Lens. **10 221 € collectés.**
- L'Association Idées Chouettes à Béthune. **4 010 € collectés.**
- La Salamandre, à Boulogne sur Mer. **10 730 € collectés.**



Ophélie FLAMENT

Cheffe de projet Propulsons

Chiffres clés 2024



686

citoyens contributeurs

56 K€

collectés pour les porteurs d'initiatives du Pas-de-Calais

PAROLES DE PARTENAIRES

Le Budget Citoyen est une initiative menée au titre de la politique de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire du Pas-de-Calais depuis 2018. Il s'agit d'une part du budget départemental que les citoyens affectent, par leur vote, pour accompagner des projets d'ESS dans leur territoire, projets dont ils sont eux-mêmes les initiateurs et acteurs. En résumé, un budget « par et pour les habitants » !

Une étude d'impact du Budget Citoyen a été menée en 2024. Quels en sont les principaux enseignements ?

Cette étude a mis en évidence qu'au-delà du seul aspect financier, les initiatives réussissent à prendre leur essor grâce à l'accompagnement solide du budget citoyen, la mise en relation avec d'autres partenaires, et l'engagement des porteurs de projet et de leurs bénévoles. Cela vaut en particulier pour les initiatives émergentes, celles porteuses d'innovation sociale ainsi que celles situées en milieu rural.

S'il est naturel qu'une structure ESS développe progressivement plusieurs projets, il ne s'agit pas non plus d'un « droit acquis » sur la durée : chaque projet est examiné et labellisé selon les pratiques d'ESS qu'il met en œuvre.

Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais porte une politique de développement de l'ESS singulière dans le paysage régional en lien avec les acteurs de l'ESS notamment dans le cadre du CDESS.

Quel en est le fil conducteur ?

Si je dois retenir un seul mot je dirais «les valeurs !».

Parce que le Département mène cette politique originale par un choix politique de notre majorité depuis 2013, avec la mise en place du Conseil Départemental de l'Economie Sociale et Solidaire du Pas-de-Calais, instance de concertation et co-construction avec les acteurs et qui se réunit deux fois par an et concourt à une adaptation constante de notre politique.

La loi nous ayant interdit depuis 2015 les aides à caractère économique, notre action est aussi un combat de conviction: elle vise avant tout à faire évoluer les pratiques et se dire que chacun dans ses actes au quotidien peut être le vecteur d'une transformation de la société.

Comment le budget citoyen contribue à cette politique ?

Il en est un axe fort, même essentiel !

Parce qu'il permet à chaque projet, chaque association ou collectif

d'habitants, d'être accompagné et mis en relation pour étudier son projet d'économie sociale et solidaire. Cela avec l'appui de la mission ESS du Département, de nos partenaires – dont Pas-de-Calais Actif ! – et aussi des ambassadeurs ESS du Pas-de-Calais. La coopération avec ce réseau d'acteurs engagés dans leurs territoires et leurs domaines d'activité permet de faire avancer et vivre leurs projets.

Pensez-vous que l'Economie Sociale et Solidaire puisse devenir une économie dominante à long-terme ?

Le modèle développé par les principes de l'Economie Sociale et Solidaire est évidemment vertueux : réinvestissement plutôt que partage des bénéfices, gouvernance partagée et démocratie dans l'entreprise, objectifs d'utilité sociale et économique sur le même plan. Il nous faut jour après jour continuer de mieux faire connaître cette économie

qui fait vivre de «vraies entreprises» avec de «vrais salariés», elle n'est pas une économie de réparation et peut constituer une réelle alternative. Néanmoins, il faut reconnaître que les moyens mis en œuvre au niveau national et international n'ont jamais vraiment été à la hauteur de l'enjeu face à une économie financiarisée et presque désincarnée : à notre humble niveau, dans le Pas-de-Calais nous faisons le choix de continuer à en promouvoir les valeurs auprès de nos habitants, et avec Pas-de-Calais Actif comme relais de terrain dans son rôle de structuration du volet économique des projets !



Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY

Vice-présidente du Conseil Départemental du Pas-de-Calais en charge de l'ESS et de l'usage du numérique

PARTENAIRE DU DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Le partenariat entre Pas-de-Calais Actif et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais dans le cadre de sa politique ESS s'exprime de différentes façons.

En premier lieu, dans le cadre du Budget Citoyen, Pas-de-Calais Actif mène différentes actions au sein et en dehors des comptoirs à initiative : ateliers collectifs sur les modèles socio-économiques, sur les besoins financiers, les ressources économiques et financières, le plan d'affaire, le compte-rendu financier, ...

Pas-de-Calais Actif accompagne également les labellisés du budget citoyen dans la préparation de la campagne de votes via le tournage d'une vidéo et des conseils pour communiquer autour de son initiative.

Ce partenariat va encore plus loin avec le fonds Pas-de-Calais Territoire d'ESS doté exclusivement par le Conseil Départemental et permettant d'accompagner individuellement ou collectivement des initiatives sur des besoins, des thématiques ne rentrant pas dans le cadre des dispositifs d'accompagnement existants.

De façon encore plus large, Pas-de-Calais Actif travaille de concert avec la Mission ESS et est à l'écoute des échanges et propositions émanant du Conseil Départemental de l'ESS (CDESS) dont certaines ont donné naissance à des dispositifs portés par Pas-de-Calais Actif. C'est notamment le cas de la plateforme départementale de financement participatif Propulsons!



Quelques labellisés du Budget Citoyen lors des tournages vidéos.

Le soutien de l'Union Européenne

Accompagner les allocataires du RSA ayant une activité indépendante.

Pas-de-Calais Actif bénéficie du soutien de l'Union Européenne au travers du Fonds de Transition Juste (FTJ) et du FSE+ dans le cadre du programme Hauts-de-France FEDER-FSE+FTJ 2021-2027.

Ce soutien porte sur le projet développé par Pas-de-Calais Actif «Accompagner les allocataires du RSA ayant une activité indépendante». Ce projet est également cofinancé par le Département du Pas-de-Calais. Ce dispositif d'accompagnement a pour finalité d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA exerçant une activité indépendante afin de les aider à sortir du dispositif de Revenu de Solidarité active.



Ce dispositif repose sur la réalisation de deux phases formalisées et objectivées dans le cadre d'un contrat d'engagement réciproque (CER) :

- Une phase de diagnostic permettant une évaluation socio-économique de la viabilité de l'activité indépendante de leur entreprise,
- Une phase d'accompagnement déterminée par l'issue du diagnostic et pouvant se traduire soit par une aide au développement de l'activité si celle-ci est dite viable, soit par une réorientation vers un dispositif de remobilisation à l'emploi si l'activité est jugée non viable. Une aide à la cessation d'activité pourra alors être mise en place.



Accompagnement financier des TPE et des structures de l'ESS

Pas-de-Calais Actif bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne au travers du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du Programme Hauts de France FEDER-FSE+FTJ 2021-2027.

Ce soutien financier porte sur le Projet développé par Pas-de-Calais Actif : «Accompagnement financier des TPE et de Structures de l'ESS».

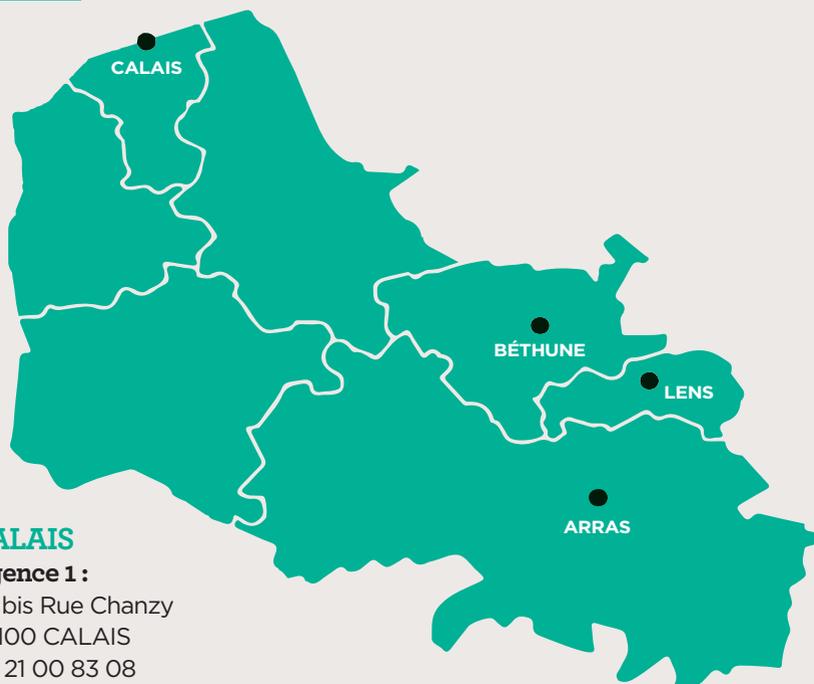
Le projet a pour objectif de développer l'économie des proximités et la création d'emplois en :

- Favorisant la création/reprise/développement de petites entreprises en leur proposant un parcours individuel d'accompagnement technique et financier qui leur permettra d'accéder au crédit bancaire professionnel dans de bonnes conditions (taux de marché, absence de cautions personnelles) et de sécuriser leur financement avec la mobilisation des outils financiers d'intervention France Active et notamment les garanties sur emprunts bancaires.

- Favorisant la création, le développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire en leur proposant un parcours d'accompagnement individuel, technique et financier permettant d'accéder au crédit bancaire dans de bonnes conditions (taux, absence de cautions personnelles) et de sécuriser leur financement avec la mobilisation des outils financiers d'intervention France Active dédiés aux entreprises de l'économie sociale et solidaire que sont les garanties sur emprunts bancaires, les prêts solidaires et les apports en quasi fonds propres.

Ce programme est cofinancé par le Conseil Régional Hauts-de-France.



Nos coordonnées**6 AGENCES À VOTRE SERVICE****CALAIS****Agence 1 :**

35 bis Rue Chanzy
62100 CALAIS
03 21 00 83 08

Agence 2 :

33 Rue Chanzy
62100 CALAIS

BÉTHUNE

La Coloc, Rue de l'Université
62400 BÉTHUNE

SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

Artoislab,
152 Rue du Galibier
62223 SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS
03 21 23 01 01

LENS**Agence 1 / Siège :**

23 Rue du 11 Novembre
62300 LENS
03 21 42 68 44

Agence 2 :

69 bis Route de Béthune
62300 LENS

Nos partenaires

Pas-de-Calais Actif remercie particulièrement les partenaires publics et privés qui ont apporté leur soutien financier et/ou technique aux actions menées en 2024.

Les membres du GIP :



Les partenaires :



CRÉDITS

Direction de la publication : Benoit BARA, Clémentine COPPIN

Rédaction et conception : Benoit BARA, Ophélie FLAMENT

PAS-DE-CALAIS ACTIF
23 Rue du 11 Novembre - 62300 LENS
Tél. : 03.21.42.68.44


contact@pasdecalaisactif.org

De l'émergence au développement,
nous accélérons l'engagement
des entrepreneurs en leur donnant
les moyens de réussir.


**REJOIGNEZ
LE MOUVEMENT
DES ENTREPRENEURS ENGAGÉS!**

PAS-DE-CALAIS
ACTIF
